

Le Courriel d'information

n°145 – vendredi 22 juin 2000.

A L'ASSAUT.

Dans ce numéro

En bref...

1- De Genève à Millau : passage par la case OCDE. Une sixième conférence sera organisée pour faire la lumière sur l OCDE. Sixième car au même moment l OCDE organise 5 conférences baptisées « Forum 2000 »
2- Appel de Bordeaux. Samedi un rassemblement est prévu à Bordeaux. Nous publions ici un documents sur les raisons qui le motivent : OGM et brevetabilité du vivant.
3- Comment ne pas respecter ses engagements. Face à la dette la France avait fait certaines promesses qu elle ne tient pas.
4- Compte à rebours : Okinawa. A l occasion du prochain sommet du G8 sur l île d Okinawa, Jubilé 2000 organisent toute une série d actions dont certaines par le biais d Internet afin d appuyer l annulation de la dette. Voici la présentation de ces actions en exclusivité. La semaine prochaine vous aurez l occasion d y participer.

De Seattle à Millau : passage par la case OCDE

La sixième conférence.

MANIFESTATIONS EN MARGE DU COMITE MINISTERIEL DE L'OCDE : 26 JUIN 12H ANIMATIONS DEVANT LE CNIT DE LA DEFENSE

26 JUIN 20H CONFERENCE: "OCDE: l'A.M.I. DES SOCIETES TRANSNATIONALES"

Paris, le 20 juin 2000. C'est au tour de l OCDE d'être ciblée par les associations citoyennes à l'occasion de son conseil des ministres les 26 et 27 juin. Attac, les Amis de la Terre et divers syndicats et ONG réunies dans le "CCCOCDE"* dénoncent le rôle de l'OCDE dans la réglementation de l'économie internationale par des institutions opaques, non démocratiques qui œuvrent pour imposer la libéralisation des échanges et des investissements au détriment des droits politiques et sociaux et la protection de l'environnement.

Des militants des associations Attac, les Amis de la Terre, Chiche, Coordination pour un Contrôle Citoyen de l'OMC, Droits Devants, Observatoire de la Mondialisation, et divers syndicats tels que la CGT dg-ANPE, la FSU, Union Syndicale - Groupe des 10 organisent le 26 juin à 12H des animations devant le CNIT où l'OCDE fête à sa manière le millénaire en organisant un "Forum du millénaire" où seront notamment présents des multinationales telles que Vivendi, Microsoft, Rio Tinto, etc

Il est anachronique qu'un club de 29 pays riches continue à décider de l'orientation de l'économie mondiale en excluant des négociations les pays en développement et la société civile. Que ce soit dans le groupe de travail sur les crédit-export ou dans le groupe sur les multinationales, on continue à parler d'affaiblissement de la réglementation et non de la défense du droit du travail et de la protection de l'environnement.

Les associations organisent également "La 6è conférence de l'OCDE" le 26 juin à 20H avec Bernard Cassen, Susan George et d'autres intervenants pour entendre un autre discours



sur l'OCDE. Cette conférence est gratuite contrairement à celles du Forum 2000 qui sont ouvertes au public "qui a l'aisance de payer un droit d'entrée de 5000 francs!"

Informations et dossier de presse: Hélène Ballande, Les Amis de la Terre, Tel: 01 48 51 18 92/ 06 62 01 33 61; Denys Piningre, Attac Ile de France, Tel: 06 12 31 53 80

Appel de Bordeaux

Rappel : Un rassemblement, suivi éventuellement d'une manifestation, aura lieu Samedi 24 juin à 11h place de la Victoire à Bordeaux (Pas loin de la gare Saint Jean de Bordeaux), pour les personnes qui souhaiteraient venir participer à cette initiative
Contact bordeaux@attac.org

La réunion du G8 à laquelle ont été conviés quelques grands pays-ateliers du “ tiers monde ” (l'Inde, la Chine, le Mexique, et le Brésil) a pour objectif d'ouvrir le dossier des ADPICs (Droits de propriété intellectuelle concernant le commerce). A Seattle, ce dossier était resté fermé du fait de l'opposition des pays du “ Sud ” conduite par les pays africains.

Il s'agit à Bordeaux de circonvenir l'opposition des grands pays du tiers monde, dont l'un au moins, la Chine, est un paradis pour l'agriculture transgénique. Ce qui montre (soit dit en passant) qu'un projet techno-scientifique totalitaire a besoin d'une dictature pour s'épanouir en toute liberté.

Cette réunion du G8 élargi élimine donc les pays africains qui avaient été le fer de lance du “ non ” aux ADPICs à Seattle. Son but est de casser le front de résistance des pays du Sud, en offrant quelques miettes du pillage du vivant à ces grands pays-ateliers.

Car c'est bien un pillage qu'il s'agit d'organiser, au nom, bien sûr, de la philanthropie, de la lutte contre la maladie et la faim dans le monde, et du “ Progrès ”.

I. Pour le complexe génético-industriel et le G8, les paysans sont des “ pirates ” et les citoyens des receleurs

Un “ semencier ”, personne ne le niera, n'a pas de marché tant que le paysan sème le grain récolté. Dans le domaine agricole, il s'agit donc d'interdire au paysan de semer le grain récolté. Plus précisément, un sélectionneur ne peut vendre le “ fait variétal ” (par analogie : le “ logiciel génétique ”) tant que le paysan le reproduit et le multiplie, c'est-à-dire le copie dans son champ. C'est que toute production biologique passe par une reproduction. La nature s'oppose ainsi au droit naturel du profit. Terminator, cette technologie de transgénèse permettant de produire un grain stérile, est donc le plus grand triomphe de la génétique agricole depuis cent cinquante ans. La loi du profit l'emporte sur celle de la vie.
Ce type de nécrologie emblématique de notre société est coûteux à mettre en oeuvre et encore peu fiable. Ne serait-il pas plus rentable encore de faire légalement cette expropriation, par le brevet ? Que le contribuable paye en quelque sorte le coût de sa propre dépossession ?

Au nom de la compétitivité, le G8, l'Union Européenne et les gouvernements européens veulent faire de cette faculté fondamentale des êtres vivants le privilège d'un cartel de transnationales agro-chimiques au lourd passé en matière environnementale. La Commission européenne propose même de taxer les semences fermières pour financer le “ progrès génétique ” (i.e., les transnationales semencières). Nous taxera-t-elle bientôt lorsque nous prendrons le soleil sur le pas de notre porte ?

Aux Etats-Unis déjà des centaines d'agriculteurs sont traînés devant les tribunaux pour avoir enfreint le privilège que le brevet confère aux industriels des “ sciences de la vie ”.

Tout privilège crée un sentiment d'injustice chez ceux qu'il exclut. Il suscite la “ triche ”. Aux Etats-Unis, Monsanto utilise les services de détectives privés pour débusquer la “ piraterie ” - c'est le terme qui désigne dorénavant la pratique fondatrice de l'agriculture, semer le grain récolté ! Selon cette logique, se nourrir devient désormais un recel. Et pour faire bonne mesure, ce chef de file des “ sciences de la vie ”, qui a déposé dans 80 pays le brevet Terminator (qui finalement ne lui appartenait pas !), met à la disposition des agriculteurs des lignes téléphoniques gratuites pour qu'ils dénoncent anonymement leurs voisins “ pirates ”.

C'est donc de la création d'un privilège pour quelques transnationales et de la mise en place d'une société de délation que les experts du G8 discuteront à Bordeaux dans le secret - on les comprend. Au nom de la lutte contre la faim et de la protection de l'environnement !

A-t-on jamais vu un privilège contribuer au bien-être public ? Ces experts veulent remplacer la mondialisation non-marchande des ressources



génétiques et des connaissances, leur échange libre, la coopération internationale entre chercheurs publics qui a permis l'augmentation extraordinaire des rendements agricoles dans les pays industriels et dans le tiers monde, par la cartellisation marchande de ces mêmes ressources et connaissances, par leur pillage et par la guerre économique. Qui peut croire qu'il s'agit d'un progrès ?
Depuis un siècle et demi, le profit fait la guerre au vivant (cf. encadré ci-joint). Le brevet est à notre époque transgénique transnationale ce que les canonnières étaient à l'époque coloniale. Les experts du G8, de l'OMC, du FMI, de la Banque Mondiale remplacent maintenant les troupes de marines. La violence est la même, ses formes changent. C'est ce que l'on appelle le progrès.

II. Pour le complexe génético-industriel et le G8 , toute personne bien portante est un malade qui s'ignore

Le cartel de la santé

Dans le domaine médical, le brevet renforcera encore le pouvoir de ces mêmes firmes des " sciences de la vie ", en voie de concentration rapide (fusions des derniers mois : Glaxo Welcome-Smithkline Beecham, Aventis (Hoescht-Rhône-Poulenc), Pharmacia Upjohn-Monsanto, Sanofi-Synthelabo). Une douzaine de transnationales contrôlent un marché segmenté en spécialités - un marché de vie et de mort, et donc immensément rentable. Elles visent à l'étendre. C'est la logique même des marchés.

Ces firmes prétendent lutter contre la maladie. En réalité, elles ont un seul objectif, celui de produire plus de profits. La spéculation financière actuelle le leur impose avec une brutalité particulière. Il se trouve qu'ici cette recherche de profits passe par la production de médicaments. Mais si demain apparaissait une activité plus rentable, c'est sans état d'âme que leurs dirigeants reconvertiraient leur capital. On peut donc être certain que les techniques que ces firmes nous proposeront (ou plutôt proposeront à leurs " prescripteurs " - aux médecins) doivent d'abord contribuer à leurs profits et accessoirement à notre santé.

A l'occasion de la fusion de Glaxo-Wellcome et Smithkline Beecham (17 janvier 2000), nous apprenons que la puissance du nouveau groupe repose en grande partie sur " une force de vente de 40 000 personnes " - sur un total de 105 000 ! Aux seuls Etats-Unis, 7 600 visiteurs médicaux transforment les médecins en " prescripteurs ". Cette force de vente contribue-t-elle à la qualité des soins ou aux profits des actionnaires ?

Le Dr. J. Orbinski, Président de Médecins Sans Frontières, écrit qu'au Kenya, le traitement contre la méningite opportuniste du Sida avec le fluconazone coûte 120 francs par jour, mais seulement 4 francs par jour en Thaïlande. Au Kenya, le fluconasone est breveté, il ne l'est pas en Thaïlande. Au Kenya, les malades meurent. Nous savons aussi que certaines maladies tropicales pourraient être guéries. Les médicaments existent, il y en a même des stocks. C'est le cas de la maladie du sommeil qui fait un retour en force remarqué. Mais comme les malades ne sont pas solvables, ces médicaments restent dans les stocks. Peut-être M. Bill Gates, sollicité, financera-t-il l'écoulement du stock ?

Au lieu de breveter le vivant et de privatiser la recherche publique comme c'est le cas partout dans le monde, qu'il s'agisse d'agriculture ou de santé, le G8 ne devrait-il pas plutôt travailler à rendre publique cette recherche privée afin que les talents qu'elle stérilise à des tâches aussi monstrueuses que Terminator et ses clones, à la défense de molécules brevetées pour ne rien dire des sommes englouties dans le contrôle des " prescripteurs ", soient mis au service des hommes - et en premier lieu dans le tiers monde. Les " stocks options " peuvent-elles annihiler le sentiment moral de scientifiques publics et privés dont le talent est utilisé à contre-science - si l'on prend au sérieux l'idéologie universaliste et progressiste dont tous se réclament ? Pourquoi le " devoir d'ingérence " s'arrêterait-il aux portes de conseils d'administration de l'industrie pharmaceutique ? Bref, la santé est-elle un droit ou une marchandise ? Mais ce n'est pas tout.

Confisquer la santé

Le brevet sur le vivant est inséparable d'une nouvelle conception, prétendument scientifique, de la maladie : les maladies seraient d'origine génétique. Pour nous soigner, il faudrait donc breveter les gènes. Cette conception est exacte dans certains cas de maladies rares - qui n'intéressent pas le complexe génético-industriel. Mais ce dernier tente de la généraliser au marché immensément rentable des maladies dites " de civilisation " - cancers, obésité, maladies mentales, allergies, et pourquoi pas ?, à celui de vieilles maladies, en plein renouveau comme la tuberculose. Ainsi, des " spécialistes londoniens ont fait la démonstration en Gambie (que) les hommes ne sont pas génétiquement égaux face au risque de l'infection tuberculeuse



... Comme on vient de l'établir pour la contamination par le virus du sida, certaines personnes sont, du fait de leur patrimoine héréditaire, plus que d'autres exposées à la maladie ". Belle démonstration ! Nous sommes tous différents. Ces différences sont même ce qui caractérise les êtres vivants. Qu'y-a-t-il de surprenant à ce que nous réagissions différemment à la tuberculose ou au Sida ? Le travail des spécialistes londoniens débouche sur une tautologie qui introduit subrepticement une causalité génétique dans une maladie que l'on disait jusqu'ici provoquée par le bacille de Koch.

Pourtant, la tuberculose n'est pas plus due au bacille de Koch que l'obésité au gène découvert en mars 1997 (ou le cancer aux oncogènes ou telle endémie à tels gènes). L'incidence de la tuberculose dans les pays industriels avait diminué de 90 % en 1914, avant même que la première molécule active contre le bacille de Koch ne soit disponible. En une cinquantaine d'années, les luttes ouvrières avaient réussi à arracher la diminution du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail, la suppression du travail des enfants, des augmentations de salaires, de meilleures conditions d'hygiène et de vie, etc. On peut donc lutter contre la tuberculose en luttant contre le bacille de Koch ou en s'attaquant aux conditions sociales qui lui permettent de faire des ravages. Et à l'heure actuelle, la lutte contre la tuberculose (qui connaît un renaissance foudroyante y compris dans les pays du G8) n'impliquerait-elle pas d'abord d'en combattre la cause, l'attaque néo-libérale contre tout ce qui avait été conquis depuis cinquante ans ?

Le paradigme de la maladie génétique introduit un élément nouveau par rapport à celui de la maladie microbienne. Cette dernière laisse la porte ouverte à la compréhension des causes environnementales, sociales et politiques de la maladie, bref à son écologie politique et, par conséquent, à la mise en oeuvre d'une politique de santé publique, s'attaquant à ces causes, plutôt qu'à son agent, le bacille le Koch. Mais avec la maladie génétique, la maladie devient propre à l'individu. Pas de chance, ses mauvais gènes en font une victime désignée... Cette idéologie médicale nouvelle traduit dans le domaine de la santé la dynamique d'individuation et de rupture des liens sociaux caractéristiques du capitalisme. Réduite à ses gènes, la personne est abolie. Il ne reste que gènes déficients face aux transnationales " thérapeutiques ". C'est un " consommateur ", un " patient " - " personne qui subit par opposition à agent " (Le Robert historique de la langue française).

Soit dit en passant, on trouvera presque toujours des gènes " responsables " (dans cette conception scientifique étriquée de la causalité) d'une pathologie quelconque puisque les gènes fabriquent des protéines et que ces dernières jouent un rôle dans toutes les fonctions vitales.

Quel est l'enjeu véritable de " découvertes " qui, à l'examen, sont autant de tautologies ?

Du point de vue des transnationales semencières, il n'y a pas de plus grande injustice que la faculté des plantes et des animaux de se reproduire dans le champ du paysan. Tout a été fait, nous l'avons vu, pour se débarrasser de cette propriété fondamentale. Du point de vue de ces mêmes firmes des " sciences de la vie ", une personne en bonne santé porte préjudice à la rentabilité de leur capital. Tout sera donc fait pour l'en débarrasser. Ne faut-il pas comprendre la théorie génétique de la maladie, le battage médiatique à propos de la " doctrine de l'ADN " (R. Lewontin 1993), le chantage au brevet qui " en-protégeant-l'Investissement-permettra-de-nous-débarrasser-de-la-maladie " dans ce cadre de l'économie politique ?

Nous sommes tous porteurs de maladies " génétiques " - en jargon de " susceptibilités aux maladies génétiques " - une cinquantaine au moins, dit-on. Pour les Dr Knock transnationaux, toute personne bien portante est donc un malade qui s'ignore. La maladie génétique et la médecine " prédictive " font de tout être humain (et ce, avant même sa naissance), un malade potentiel de la naissance à la mort. Le marché médical s'élargit à toute personne en bonne santé - exactement comme Terminator, le brevet et autres " hybrides " dans le domaine agricole étendent le marché des " semences " à la totalité de la superficie cultivée de la planète. Bis repetita...

En somme, pour nous débarrasser de la maladie, le complexe génético-industriel fait de chacun de nous un malade potentiel ! C'est la fin de tout système de sécurité sociale.

A Bordeaux comme à Seattle et à Genève, nous manifesterons pour arrêter la violence du G8 contre nos droits collectifs et ceux de l'humanité.

Nous rappelons la position du Conseil Scientifique d'Attac publiée en juin 1999.

ATTAC demande que le Parlement européen et les Parlements nationaux, via leurs gouvernements :

- exigent de la Commission et du Conseil des ministres de l'Union européenne la mise en place d'un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM).
- la mise hors-la-loi des nécrotechnologies du type Terminator.
- le dépôt de mémoires auprès de la Cour de justice des Communautés européennes pour soutenir la demande d'annulation de la directive européenne sur la " protection juridique des inventions biotechnologiques " effectuée par les gouvernements des Pays-Bas, de l'Italie et de la Norvège.

ATTAC demande en particulier aux députés et sénateurs français :
- d'Intervenir auprès du ministère des affaires étrangères pour que la France dépose auprès de la Cour un mémoire contre la directive, et non pas en sa faveur.
- d'exiger du ministre chargé de la recherche l'arrêt de Génoplante, dont l'objectif est de socialiser les coûts de la privatisation du vivant, et le redéploiement des moyens de recherche vers une agriculture durable, autonome et paysanne.
- de mettre en place des instruments de contrôle démocratique afin de placer le puissant outil de recherche des biotechnologies au service de la vie, et non du profit et de la mort.
- de demander au gouvernement français, puis à l'Union européenne, et enfin à l'Organisation des Nations unies, la proclamation solennelle d'un droit de l'homme nouveau : le droit sur le vivant et les ressources génétiques en tant que bien commun de l'humanité, inappropriable par nature et par quelque moyen que ce soit.

Comment ne pas respecter ses engagements

En juin 1999, les pays du G7 s'étaient engagés sur une annulation –très partielle– de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Quelques mois plus tard, en marge d'une réunion des ministres des finances du G7, Christian Sautter annonçait une initiative française complémentaire, pour 7 milliards de F d'annulation. Au total, les annulations de créances françaises devaient atteindre près de 63 milliards de F (cf. Grain de sable n°124).
Le 18 mai dernier, Bercy recevait les ONG et les syndicats français de la campagne « pour l'an 2000, annulons la dette » pour leur présenter les modalités d'application de ces engagements pour les créances contractées au titre de l'aide publique au développement (env. 4 milliards d'euros). Exit l'annulation pure et simple, Paris opte pour le « refinancement par dons ».

Comment cela fonctionne-t-il ? Très simplement : le pays débiteur (en l'occurrence, sur ce type de créances, essentiellement des pays africains dits « à revenus intermédiaires », comme la Côte d'Ivoire) continu à rembourser sa dette. De son côté, la France s'engage à lui reverser immédiatement cette même somme sous forme de don. Le lien juridique entre le prêteur et le débiteur n'est pas rompu.

Officiellement, le seul « avantage » de la formule est de garantir une bonne utilisation des fonds ainsi dégagés puisque la France peut, en cas de dérive, suspendre ses versements. Ce type d'argument fait doucement sourire quand on connaît les dérives passées de l'aide publique au développement française. En fait, les vrais raisons du choix français sont à chercher ailleurs : dans le maintien d'une capacité de contrôle sur les pays débiteurs (doit-on rappeler qu'il s'agit pour l'essentiel de pays du traditionnel « pré-carré » africain de la France) et dans la recherche d'un moindre coût pour les finances publiques. En effet, ses dons sont de fait comptabilisés dans le pot commun de l'aide publique française (un peu plus de 30 milliards de francs par an, en baisse constante sur ces cinq dernières années). Tout porte à croire que ces dons supplémentaires ne seront pas à la hauteur des remboursements de créances et qu'une partie de l'aide publique au développement servira à financer ce « refinancement ». Surtout, les pouvoirs publics n'apportent aucune garantie sur le maintien du niveau de l'aide publique au développement dans les années à venir.

Au final, les Pays Pauvres Très Endettés auprès de la France pourraient bien ne rien gagner à la vrai/fausse annulation de leurs créances.

Compte à rebours : Okinawa

Les leaders des pays les plus riches se rencontrent à Okinawa du 21 au 23 juillet. Lors du Sommet de Cologne l'année dernière, ils avaient promis d'annuler $100 milliards des dettes des pays les plus pauvres. Un an plus tard, malgré leur promesse, seulement une petite partie de cette somme a été annulée. Les pays riches continuent à prendre l'argent des pays les plus pauvres. Les vies de 19 000 enfants se perdent encore chaque jour à cause de la dette. Participez à ce compte à rebours jusqu'à Okinawa pour que les leaders sachet que nous ne tolérons plus cette situation.

23-25 JUIN : GENEVE
Jubilé 2000 lancera le Compte à Rebours lors du sommet social des Nations Unies à Genève. Les



Nations Unies pourraient assumer un rôle de leader pour une approche nouvelle et plus juste concernant l annulation de la dette : c est une condition essentielle pour parvenir à une véritable réduction de la pauvreté.

24 JUIN : LA PETITION EMAIL
Des célébrités autour du monde contribueront au lancement de l action email, action qui ciblera les leaders du G7 lors de ce compte à rebours jusqu à Okinawa. Ajoutez votre signature en vous connectant sur le site : www.dropthedebt.org où vous n avez qu à cliquer !

3 JUILLET : MENTALITE INSULAIRE
Le nouveau rapport de Jubilé 2000, « Mentalité insulaire », dénoncera le coût – en termes humais et financiers – de l incapacité des G8 à poursuivre une action véritable sur la dette. Ils peuvent toujours se cacher sur une petite île et faire comme si le reste du monde n existait pas, mais ils n échapperont pas à notre pression.

6 JUILLET : ARRETER DE RECOLTER L ARGENT !
Le 8 juillet, les ministres des finances se réuniront et prendront des décisions clé quant à la dette, décisions qui seront ensuite annoncées lors du Sommet d Okinawa. Jubilé 2000 organisera des manifestations aux portes des ministères des finances et des ambassades des pays du G7 le jeudi 6 juillet. Les supporters insisteront auprès des ministres des finances afin que ceux-ci arrêtent immédiatement de récolter l argent des pays les plus pauvres.
Pourquoi ne pas mettre en place votre propre rassemblement pour montrer au public que les pays créanciers continuent à encaisser les paiements de la dette ? En France cela représente 2,5 milliards chaque année. Trouvez, par exemple, un endroit qui représente ou donne l Idée d une île pour reproduire l attitude insulaire du G7 ; vous pouvez ensuite organiser des actions avec des participants déguisés en leaders du G7, les bras plein de sacs avec des signes FF ou $ ou DM pour que vos représentants les stockent sur leur île !

JUILLET : LE SUD DEMANDE L ANNULATION DE LA DETTE
Les campagnes Jubilé 2000 dans les pays du Sud vont intensifier leurs actions avant Okinawa : par exemple au Bangladesh les personnes vont faire une grève de la faim symbolique, rappelant ainsi le besoin d établir un nouveau processus d arbitrage indépendant, afin que les pays puissent bénéficier d une annulation de la dette sans se courber aux conditions strictes du FMI

15 JUILLET : JOURNEE D ACTION AFRICAINE
Les participants feront appel pour que leurs voix soient entendues à Okinawa. La campagne Jubilé 2000 au Nigeria organise un concert ainsi qu une manifestation motorisée pour récolter des signatures pour la pétition. En Afrique du Sud, Graca Machel soutiendra l effort de rendre public les conséquences terribles de la dette. En Ouganda, une série d expositions, un grand meeting public ainsi qu une marche jusqu aux bureaux de la Banque mondiale et du FMI seront organisés.

17 JUILLET : SEMAINE D ACTION LATINO AMERICAINE
Les campagnes Jubilé 2000 d Amérique latine et des Caraïbes mettront en place une série d actions lors de la semaine qui précède le Sommet, se joignant ainsi à l effort de pression sur les pays créanciers et affirmant le besoin d une voix du Sud à Okinawa.

21-23 JUILLET : LA SURVEILLANCE DU SOMMET
Lors du week-end du Sommet, une série d événements reliés par Internet formera une chaine virtuelle autour du monde.

LA DETTE SUR LE NET
Vendredi 21 juillet, le premier jour du Sommet sera la journée « La Dette sur le net » : visitez www.dropthedebt.org pour participer à la campagne en ligne la plus grande du monde.

REJOIGNEZ LA SURVEILLANCE DU SOMMET
Participez à l événement « Surveillance du sommet » pendant le week-end – ou organisez le vôtre ! Visitez www.summitwatch.net pour découvrir ce qui existe déjà et rentrez en contact avec d autres « observateurs » du Sommet.

RELIEZ VOUS A OKINAWA ET AU RESTE DU MONDE
Les événements « Surveillance du Sommet » pourront se relier les us aux autres ainsi qu aux actions en live à Okinawa grâce à Internet. Il y aura des messages des supporters autour du monde ainsi que des reportages sur le Sommet lui-même avec des flash infos, la présentation de Jubilé 2000 aux leaders du G8 et la chaine humaine d Okinawa. Rejoignez la chaine humaine virtuelle autour d Okinawa, pour vous assurer que les leaders du G9 déclareront « nous annulerons la dette » - et cette fois-c tiendront leur promesse.



Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Vendredi : DUNKERQUE – NICE – MONT LUCAS – GENEVE
- Samedi : PARIS 11 – GRENOBLE – GENEVE
- Dimanche: PARIS 11 – GENEVE (MANIFESTATION DEVANT L OMC)
- Lundi : ILE DE France
- Mardi : RENNES – PARIS 11